

la lettre DE VILLERS

La station fête ses 150 ans





Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1990, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2006 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
- Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivals enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

La résidence d'accueil communautaire des sans domicile fixe «Le Trait d'Union» sera ouverte jusqu'au 30 avril prochain.
Horaires d'accueil : tous les soirs, à partir de 18h.
Adresse : 11, impasse Toutain à Trouville-sur-Mer
N° de téléphone du local : 02.31.81.51.42 (gardien, à partir de 18h)

Repas du CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le 6 juin 2006. Il est réservé aux habitants de Villers de plus de 60 ans.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron
- avenue Jean Moulin
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- place Loutrél
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

Collecte des ordures ménagères

● **LUNDI**
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Mutes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont. sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**
RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**
VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**
RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**
VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Mutes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrél, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

la lettre DE VILLERS

AVRIL 2006 - N°95

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Budget primitif 2006
- p. 6 Conseil municipal du 3/2/2006
- p. 7 Conseil municipal du 24/2/2006
- p. 7 Urbanisme
- p. 8 Conseil municipal du 31/3/2006
- p. 9 Deux employés municipaux médaillés
- p. 9 Joël Hamelin
- p. 10 Inauguration de la poste
- p. 10 Renforcement de la distribution d'eau
- p. 11 Gendarmerie
- p. 12 230 anciens au repas de la commune
- p. 23 Groupe scolaire
- p. 24 Médaillés militaires

Événements

- p. 15 150e anniversaire de la station
- p. 35 Fête de la Tulipe

Vie associative

- p. 24 Anciens Combattants
- p. 25 Villers Accueil
- p. 26 Association paléontologique
- p. 27 APV
- p. 28 Société Saint Vincent de Paul
- p. 28 Jumelage
- p. 30 Volley Ball
- p. 30 ASVBB
- p. 31 Raid Nature Longitude 0
- p. 32 Tennis Club
- p. 32 CNV

- p. 32 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 33 Prix de Villers à Clairefontaine

- p. 34 État Civil

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.45€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

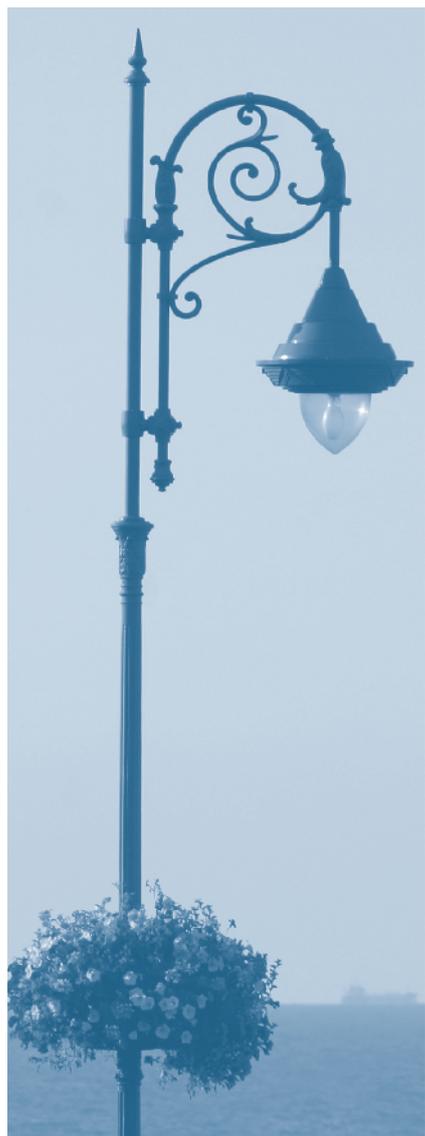
Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

1856 - 2006

VILLERS SUR MER



Budget primitif 2006



Les orientations budgétaires 2006 se caractérisent par la stabilité des taux des quatre taxes communales au niveau 2005, taxes qui étaient les mêmes que celles de 2002, 2003 et 2004 et ce qui signifie que, pour la commune, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts.

Pour 2006, les principaux axes de développement visent à développer et à embellir notre commune et ce, répétons-le, sans augmentation de la fiscalité communale.

■ Lancement des études et réalisation d'un tennis couvert

■ Mise en œuvre de l'éclairage du stade André SALESSE

■ **Réhabilitation de l'entrée Est de la ville** par l'installation d'un nouvel éclairage public et d'un rond-point à l'intersection des avenues de la République et Jean Moulin

■ **Travaux de voirie.** Dans le programme 2006 sont concernés les rues Pasteur et de Verdun et divers trottoirs. De plus, la réfection de la descente cale à bateaux du Cercle Nautique est envisagée.

■ Des travaux de bâtiments

- . la toiture du presbytère
- . le toit de chaume du kiosque du jardin public
- . Installation d'un digicode à la Vé Maine
- . des travaux d'électricité et de mises aux normes

■ Des acquisitions de matériel

- . des ordinateurs pour l'école primaire
- . un filet pare-ballons au stade annexe
- . renouvellement de deux véhicules

■ En outre sont prévus :

- Des travaux à l'entrée Ouest au niveau du chemin de Préfontaine. Des études sont lancées avec le concours du maître d'œuvre, la DDE de Trouville chargée d'étudier la faisabilité d'une tourne à gauche.
- L'extension de la «Bibliothèque pour Tous». Le local actuel sera agrandi de la partie ayant servi à l'arrêt des cars.
- La sonorisation de la digue sera réhabilitée afin que la sécurité des baigneurs, des estivants et des Villersois soit assurée.
- La construction de l'espace culturel et d'animation va débiter avec un léger retard. Deux appels d'offres effectués en janvier et en mars sont restés infructueux pour les lots gros œuvre et charpente.

Taux des taxes locales

Taxe	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
d'habitation	5,26	5,26	5,26	5,42	5,42	5,42	5,42	5,42
foncière sur propriété bâtie	9,27	9,27	9,27	9,55	9,55	9,55	9,55	9,55
foncière sur propriété non bâtie	16,77	16,77	16,77	17,27	17,27	17,27	17,27	17,27
professionnelle	8,18	8,18	8,18	8,43	8,43	8,43	8,43	8,43

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2006

Charges à caractère général <i>Soit : achat divers, énergie, fournitures, travaux avec entreprises, fêtes et cérémonies, frais de PTT et téléphone, impôts et taxes payés par la commune</i>	1 729 400 €
Charges de personnel et frais	2 526 000 €
Autres charges de gestion, dont les subventions pour les associations	948 000 €
Charges financières	240 000 €
Charges exceptionnelles	4 500 €
Virement à la section Investissement	3 247 177 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 695 077 €

Recettes de fonctionnement 2006

Produits des services, du domaine et vente	110 330 €
Impôts et taxes, dont contributions directes payées par les Villersois à la commune : 2 107 971 €	4 089 063 €
Dotations et subventions	1 359 898 €
Autres produits de gestion courante	172 000 €
Atténuation de charges	10 000 €
Produits exceptionnels	618 000 €
Résultat reporté 2005	2 335 786 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 695 077 €

Subventions 2006

ASSOCIATIONS	DECISION	EN PLUS
C.N.V	13 400,00 €	564,00 €
A.S.V.B.B.	7 200,00 €	
Amicale Personnel Communal	5 200,00 €	5 664,00 €
Amicale Parents Primaire	3 900,00 €	13 560,00 €
Comité jumelage	2 850,00 €	
Anciens combattants	1 000,00 €	
Paléontologie	1 500,00 €	500,00 €
A.M.A.S	1 650,00 €	
Villers accueil	2 500,00 €	750,00 €
Bibliothèque pour tous	350,00 €	250,00 €
Ste des Courses	660,00 €	
Donneurs de sang	250,00 €	
Prévention routière	190,00 €	
S.N.S.M	200,00 €	
Association Mont Canisy	158,00 €	
Croix rouge	200,00 €	
Ste horticole	110,00 €	
Mutilés (FNATH)	60,00 €	
Restaurants du cœur	200,00 €	
Tennis club	1750,00 €	
VCTD	1000,00 €	
Plongée	250,00 €	
GREFFES CŒUR	200,00 €	
Le Pays d'Auge	150,00 €	
C.I.F.A.C (Formation du Calvados)	129,00 €	
Raid Nature	300,00 €	
MRF Vimoutiers	100,00 €	
Pétanque Club	920,00 €	
TOTAL	46 377,00 €	21 288,00 €
TOTAL GENERAL	67 665,00 €	

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2006

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de l'informatisation des classes maternelles et primaires de l'École de VILLERS SUR MER, le Conseil Général est sollicité pour une participation financière.

A ce jour, le programme prévoit l'acquisition de 15 ordinateurs et matériels associés, ainsi que des évolutions de PC et les liaisons haut débit associées.

Le montant estimatif de ces acquisitions est fixé à 14.500 € TTC financé par fonds propres.

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour obtenir une participation financière dans le cadre de son programme d'aide et ce selon le plan de financement ci-dessus indiqué.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat a été arrêté par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes, Cœur Côte Fleurie dans sa séance du 19 Novembre 2005.

Ce PLH se doit d'être adopté par les Communes membres.

Ce dossier a fait l'objet d'études, de commissions et de réunions à la Communauté de Communes.

Ce projet de PLH tenant compte des éventuelles modifications ou compléments apportés par les Communes fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire puis sera transmis au Préfet pour d'éventuelles observations.

A la suite de notre délibération unanime, le Conseil Communautaire se réunira pour délibérer sur les observations éventuelles du Préfet et adoptera définitivement le PLH.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie composé du District de Deauville-Trouville auquel se sont rattachées les communes de Vauville et St Pierre Azif, a acquis une notoriété exceptionnelle, au-delà des frontières nationales.

Celle-ci a entraîné un important développement économique de son territoire.

Pour répondre aux nouveaux besoins liés à cette croissance, elle doit organiser son futur développement, tout en confortant sa situation de station balnéaire afin de maintenir une forte attractivité, et ce dans le respect de la directive territoriale d'aménagement, des principales orientations du Schéma de Cohérence Territoriale et des conclusions du Programme Local de l'Habitat.

A cet effet, une stratégie globale d'aménagement articulée autour de deux axes principaux a été élaborée : le tourisme et l'emploi, l'aménagement et l'environnement. Ces deux axes peuvent se décomposer en 5 orientations :

- diversifier l'offre économique et conforter le tourisme,
- maîtriser la fonction habitat au regard des particularités du territoire communautaire,
- améliorer l'accessibilité et développer les transports alternatifs,
- préserver et mettre en valeur un environnement de qualité à la fois sur le littoral et dans l'arrière pays bocager,
- œuvrer pour une organisation multipolaire du territoire et valoriser le patrimoine

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'entrée de ville, côté Est, il convient de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de la voirie, des bordures et des caniveaux.

Les travaux relevant du Département seront réalisés courant 2ème semestre 2007 – début 2008. Ils comprendront la réalisation de la voirie, des aménagements annexes ainsi que les ronds-points.

Le maître d'œuvre de cette opération est la DDE de Trouville-Deauville et du Canton.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention pour cette réalisation et la pose des bordures de trottoirs et caniveaux (entrée de Ville côté Est)

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'entrée de ville, côté Ouest, il convient de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de la voirie, des bordures et des caniveaux.

Les travaux relevant du Département seront réalisés courant 2ème semestre 2007 – début 2008. Ils comprendront la réalisation de la voirie, des aménagements annexes ainsi que les ronds-points.

Le maître d'œuvre de cette opération est la DDE de Trouville-Deauville et du Canton.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention pour cette réalisation et la pose des bordures de trottoirs et caniveaux (entrée de Ville côté Ouest)

DESIGNATION D'UN MEMBRE A L'EPIC

Dans le cadre du remplacement de Madame TANNER, Directrice du Casino de Villers sur Mer, il convient de procéder à son remplacement au sein de l'EPIC et ce pour la représentation du Casino de Villers sur Mer. Le groupe TRANCHANT propose la nomination de Christelle LECOMTE épouse SIMON comme membre titulaire, Monsieur Benjamin TRANCHANT demeurant suppléant.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité désigne Mme Christelle LECOMTE épouse SIMON comme membre titulaire au sein de l'EPIC pour représenter le Casino de Villers sur Mer et Monsieur Benjamin TRANCHANT comme membre suppléant et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

CONVENTION PVR :

Dans le cadre de la réalisation de 2 habitations, Chemin du Bois, il convient de réaliser une convention pour participation voirie et réseaux.

Les parcelles concernées sont :

- section B n°310 d'une superficie de 16502 m², M. Guillaume BERNIER
- section B n°308 et 309 d'une superficie de 5245 m², M. Jack BARBE

Le montant des travaux en PVR s'élève à environ 20.000 € TTC dont 16.168,95 € TTC pour EDF.

La participation se répartit au prorata de la superficie à savoir :

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| ■ section B n°310 | 75.88 % de la dépense |
| ■ section B n°308 et 309 : | 24.12 % de la dépense |

CONVENTION ADMR :

Dans le cadre du réaménagement des bureaux de la mairie annexe, une réallocation des bureaux a été réalisée.

Ainsi pour l'ADMR, les deux bureaux du rez-de-chaussée, rue Boulard sont mis à disposition de cette Association gracieusement, le ménage étant assuré par les services municipaux compte tenu de l'imbrication de ces bureaux dans le local plus vaste où se trouve la Police Municipale et les régisseurs du marché et de la cantine.

Une contribution financière est versée annuellement à cette structure.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2006

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Un débat sur les orientations générales du P.A.D.D. du P.L.U. suivi d'une approbation par le Conseil Municipal est nécessaire. En effet, conformément aux articles L123.9 alinéa 1 et L123.18 alinéa 2 du Code de l'Urbanisme, un débat portant sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable doit avoir lieu au sein de chaque conseil municipal au plus tard deux mois avant l'examen du projet du Plan Local d'Urbanisme.

Pour mémoire, les cinq orientations générales du P.A.D.D. sont :

- diversifier l'offre économique et conforter le tourisme,
 - maîtriser la fonction habitat,
 - améliorer l'accessibilité et développer les transports alternatifs,
 - préserver et mettre en valeur un environnement de qualité,
 - œuvrer pour une organisation multipolaire du territoire.
- Ces orientations générales du PADD font donc l'objet du débat au terme duquel le Conseil Municipal a marqué son accord.

CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE AVEC LE CONSEIL GENERAL

Un avenant à la convention portant délégation de compétence en matière d'organisation de services de transport scolaire dans le département du CALVADOS est nécessaire.

Il s'agit simplement du remplacement dans l'annexe 2 jointe d'un indice de référence à la formule de révision des prix, permettant le calcul des dépenses d'exploitation des circuits que nous gérons en régie, avec une mise à disposition de véhicules par le Conseil Général.

L'indice «Frais et Services Divers» se substitue à l'indice «Produits et Services Divers» mentionné dans le petit «e» de la formule d'indexation.

TARIFS CENTRE AERE

Dans le cadre de l'harmonisation tarifs Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules.

Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou fin de mois.

Le Conseil Municipal autorise le paiement pour ces journées et ce au prorata financier et proportionnel par rapport à la semaine.

RAVALEMENTS DE FACADE

Plusieurs demandes ont été présentées :

- 341.60 € pour un immeuble situé 5 Impasse Loutrel
- 610 € pour un immeuble situé 43 avenue de la Brigade Piron
- 610 € pour un immeuble situé 80 rue du Docteur Sicard

URBANISME

1 - Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires. Vous vous exposez autrement à un procès verbal, transmis au Procureur de la République et la cas échéant, à une citation devant le Tribunal correctionnel.

2 - Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront. Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois). Après une période d'affichage de 2 mois complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut être remise en cause par un tiers.

3 - En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consulter votre Mairie avant tout démarrage de travaux.

4 - Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, au siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie 12 rue Fossorier - 14800 Deauville

Les travaux non soumis à autorisation

- les constructions de moins de 2 m² et de 1,50 mètre de hauteur
- les démolitions (sauf périmètre A.B.F et zones spécifiques du P.O.S. ou P.L.U)

Les travaux soumis à déclaration préalable

- les constructions et extensions entre 2 et 20 m², avec ou sans fondations, scellées ou non scellées au sol (abris, garages, vérandas, annexes...) situées sur un terrain comprenant déjà une construction
- le changement d'affectation d'un local de moins de 20 m² accompagné de travaux (combles ou sous-sol aménagés en chambres)
- la modification de l'aspect extérieur d'une construction : ravalement de façade, pose de velux, changement de toiture, clôtures...
- les travaux d'affouillement et d'exhaussement de sols liés à des constructions (étangs, remblaiement de terrain)
- les piscines non couvertes

Les travaux soumis à permis de construire

- les constructions de moins de 20 m² sur des terrains nus (sans construction)
- les constructions ou extensions de plus de 20 m²
- le changement d'affectation accompagné de travaux d'une construction de plus de 20 m² (bâtiment transformé en habitation)
- les piscines couvertes

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006

COMPTE ADMINISTRATIF COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le Compte de Gestion conforme au Compte Administratif est adopté à l'unanimité sauf Mr VAUCLIN qui ne prend pas part au vote

AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

1) adopte le compte de gestion de la Commune qui est semblable au Compte Administratif

2) Considérant le résultat d'exploitation propre à la Commune à l'exercice 2005 soit :

- recettes : 6.320.342,74 €

- dépenses : 5.252.584,82 €

soit un excédent de 1.067.757,92 €

Considérant qu'après affectation en réserves, l'excédent antérieur du 31/12/2004 reporté en 2005 était de 1.626.147,77 €

Constate ainsi que le solde disponible cumulé est donc de : 2.693.905,69 €

3) affecte le report à nouveau créditeur de : 2.693.905,69 € comme suit :

a) cpte 1068 Autres réserves : 358.119,18 €

b) cpte 002 Excédent antérieur reporté dès le budget primitif 2006 : 2.335.786,51 €

BUDGET PRIMITIF 2006 DE LA COMMUNE

Voir pages 4 et 5 du présent numéro.

Le budget 2006 est adopté à l'unanimité.

La section de fonctionnement est adoptée à l'unanimité, grand chapitre par grand chapitre.

La section d'investissement est adoptée à l'unanimité par opérations.

VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité pour l'année 2006, adopte les taux suivants (sans changement par rapport à 2005)

Taxe d'Habitation : 5.42 %

Taxe Foncière (non bâti) : 7.27 %

Taxe Foncière (bâti) : 9.55 %

Taxe Professionnelle : 8.43 %

Taux OM (taux plein) : 4.06 %

VOTE DES SUBVENTIONS

Voir page 5 du présent numéro

ENQUETE PUBLIQUE – RUE DES GRIVES

Une enquête publique relative au déclassement d'un morceau de voirie jouxtant la rue des Grives sur la zone artisanale s'est déroulée sur la Commune. Elle a pour but le déclassement d'un morceau de voirie et son intégration dans le domaine privé de la Commune afin de créer une homogénéité des lots et du domaine public.

Cette bande de terrain d'une superficie de 157 m² a été cédée à la SCI LES BRUYERES .

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre de l'exercice de la compétence «Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés», la Commune a transféré, par délibération du Conseil Municipal du 14/12/2001, les missions de traitement à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie lors de la transformation du District de Trouville-Deauville et du Canton en Communauté de Communes.

La Communauté de Communes souhaite à partir du 01/07/2006, exercer sa compétence «Traitement des ordures ménagères», en confiant les missions de transfert, de transport et d'élimination des ordures ménagères à un Syndicat mixte fermé, le S.E.V.E.D.E. (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire).

Les missions de traitement par valorisation-matière des déchets, soit la gestion des trois déchetteries, la collecte sélective des emballages ménagers et des journaux-magazines et les opérations de transport et de tri qui s'y rapportent, continuent d'être exercées par la Communauté de Communes.

Afin d'entériner ces dispositions, la Communauté de Communes a adopté le projet de modification de ses statuts tel qu'annexé à sa délibération du 25 Février 2006.

Selon les dispositions de l'article L5211.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseils municipaux des communes-membres de la Collectivité de Communes doivent également en délibérer et ce comme suit :

ARTICLE 1ER

B – COMPETENCES OPTIONNELLES

1°) PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

A) la création, l'exploitation et la gestion des services collectifs

• l'eau potable

• le traitement des eaux usées

• les réseaux d'assainissement des eaux usées et unitaires et de leur collecte

• les réseaux d'eaux pluviales

• le traitement des ordures ménagères

B) les actions en matière de lutte contre la pollution des plages, de défense contre les inondations y compris la restauration et l'entretien des ruisseaux, de travaux de défense contre la mer, de protection des sites naturels et d'actions de réhabilitation environnementale d'anciens sites agricoles, industriels ou de services collectifs

C) les actions d'information de toute nature y compris en matière de pollution de l'air

D) l'assainissement non-collectif

E) la mise en place de circuits de découverte du patrimoine naturel et architectural

«Ces actions sont conduites en liaison avec les communes-membres et peuvent prendre la forme de l'adhésion à un syndicat mixte, ouvert ou fermé»

FRAIS DE REPRESENTATION

Dans le cadre du remboursement des frais de représentation, et notamment au vu de l'article 21 de la loi n°90-1067 du 28/11/1990 la loi confère compétence à l'organe délibérant (pour la Commune de VILLERS SUR MER, le Conseil Municipal) pour fixer les frais de représentation inhérent aux fonctions.

Il est entendu, que les frais seront remboursés au vu de justificatifs qui rentrent dans le cadre des frais de représentation qui sont engagés dans le cadre d'exercice des fonctions.

CONVENTION AVEC L'ASPEC

L'ASPEC (Association Soutien Présence Ecoute en Calvados) va organiser des permanences à la Mairie Annexe pour exercer l'accueil de son activité. Cette structure a pour but d'aider les malades à vivre le mieux possible, à respecter leurs besoins et leurs désirs, à être présent dans l'écoute verbale et non verbale.

Elle aide également la famille ou les proches en leur permettant de mieux accompagner les malades, en les aidant à vivre leurs émotions, en leur donnant la possibilité de s'absenter sans se culpabiliser, en les

soutenant dans les étapes difficiles. Cette permanence sera assurée à la Mairie Annexe et la Commune met à disposition un local. Il convient donc de réaliser une convention pour cette mise à disposition gracieuse de ce local.

AMENAGEMENT - AVENUE DE LA REPUBLIQUE - ENTREE EST

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Est de VILLERS SUR MER, un projet d'aménagement a été réalisé par la DDE de Trouville/Deauville, maître d'œuvre de cette opération. Le dossier de consultation des entreprises est mis au point par la DDE et il convient de passer à la phase opérationnelle de ce projet. Cette réalisation comprend la réalisation de ronds-points ainsi que les aménagements de bordures et des lais de mer. Le coût total de cette opération a été évalué par la DDE à 1,9 M€. Dans ce cadre, un appel d'offres ouvert se doit d'être réalisé. Ce dernier sera réalisé en collaboration avec le Conseil Général afin qu'un groupement de commandes existe.

FOND SOCIAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, le fond de solidarité pour le logement sollicite notre concours pour disposer de moyens pour mener son action.

Cette émanation du Conseil Général intervient pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou familles en difficulté, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer l'accompagnement social lié au logement pour les locataires, les propriétaires et les personnes hébergées en foyer.

A titre de participation, le montant est fixé à 0,16 €/habitant soit pour la commune de VILLERS SUR MER, la somme de 411€.

CONVENTION SDEC ENERGIE

Dans le cadre de nos conventions avec le SDEC, une possibilité de financement d'une partie des charges relatives aux travaux d'électricité est possible.

Cette disposition nouvelle a été adoptée par le Conseil Syndical du SDEC du 17/11/2005 et ne figurait donc pas dans les plans de financement que le Conseil Municipal avait étudiés. L'étalement de la dépense de la distribution électrique est fixée pour une durée de 12 ans.

RAVALEMENT DE FACADES

Suite à une erreur de l'ARIM DU PAYS D'AUGE sur la délibération n°772 relative à une subvention de façade pour l'immeuble situé 5 Impasse Loutrel, une modification se doit d'être apportée à la délibération n°772 et ce comme suit :

Montant des travaux : 5855 €

Montant de la subvention : 585.50 €.

Deux employés municipaux médaillés

Après sa rencontre avec les Villersois, Gérard VAUCLIN a adressé ses vœux à tous les employés des services municipaux réunis, dans la salle des fêtes du casino.

La cérémonie a été l'occasion pour le maire d'adresser aux divers services ses félicitations. «2005 s'est terminé dans la neige. Vous vous êtes mobilisés pour permettre à chacun de se déplacer. L'essentiel a été réalisé, vous avez assuré votre mission tout au long de l'année pour que la ville soit bien entretenue». Une prime personnalisée a été mise en œuvre pour encourager la responsabilité et l'initiative de chaque agent. Plusieurs ont pu bénéficier d'un reclassement ou d'une promotion de grade et d'échelon. «Je vous encourage à progresser».

Le nouveau directeur, Joël HAMELIN, est arrivé le 1er mars dernier, venant de la mairie

de Trouville. Divers services ont été renforcés avec l'arrivée de deux policiers municipaux, un électricien, un chauffeur et un employé aux espaces verts. «Les missions augmentent, il faut pourvoir à cet accroissement de travail» a conclu Gérard VAUCLIN.

Deux agents, Alain BAUDRY, agent de maîtrise, et François QUIGNETTE, agent technique, ont été décorés de la médaille régionale, départementale et communale de vermeil pour le premier et ses 30 ans de service, d'argent pour le second et ses 20 ans de présence à la commune. Le maire a souligné l'exemplarité de leur carrière au service de la commune.

Alain BAUDRY et François QUIGNETTE ont été décorés de la médaille des collectivités locales.



Joël Hamelin, nouveau responsable des services techniques

Suite au départ d'Alain Dumaine, responsable des services techniques, à la Haye-Fouassière (Loire Atlantique), à la fin du mois d'août, le poste était resté vacant. Il vient d'être pourvu en la personne de Joël Hamelin qui a pris les commandes le 1er mars.

Avec une formation initiale concernant l'environnement et l'horticulture, Joël Hamelin va travailler en équipe durant 10 ans au service des espaces verts de la ville de Caen, puis au bureau d'étude pendant 8 ans.

Après sa réussite au concours de cadre B, il arrive à Honfleur comme adjoint du directeur des services techniques pour une durée de 4 ans, puis à Trouville comme adjoint au directeur des bâtiments communaux et espaces verts durant 2 ans.

Le 1er mars, il est arrivé à Villers-sur-Mer en tant que responsable des services techniques où il est chargé du management et de la coordination de quatre équipes, les espaces verts, l'environnement, les bâtiments communaux et la voirie.

Dès à présent, un gros dossier l'attend avec la construction de l'espace culturel et d'animation devant s'élever sur l'emplacement de

l'ancienne école Jeanne d'Arc ainsi que celui de l'aménagement de l'entrée est de la ville dont la première tranche concerne l'éclairage public qui doit être achevé vers le 15 mai prochain.

Joël Hamelin, nouveau responsable des Services Techniques.



Inauguration de la poste

Réouvert depuis le 14 décembre, après trois semaines de travaux, le bureau de poste a été inauguré, en janvier, par Catherine GARNIER-AMOUROUX, directrice de la Poste du Calvados, Dominique JASPART, directeur du groupement postal du Pays d'Auge et Gérard VAUCLIN, maire. Dans le cadre de l'opération Cap Relation Clients 2007, le bureau local est l'un des premiers du Calvados à bénéficier d'une importante rénovation tendant à améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel ainsi que l'accueil de la clientèle. Le contact direct avec le client est favorisé par le nouveau mobilier des guichets réduits au nombre de deux et un automate permettra des opérations en libre service. «*Nous déplorons une désaffection des jeunes, a déclaré Catherine GARNIER-AMOUROUX. Notre offre avec la banque postale se modifie pour attirer plus de clientèle. C'est un grand pas vers l'avenir.*» C'est un budget de 90 000 € qui a été nécessaire pour cette mutation. «*Quel maire de France ne serait pas heureux de voir son bureau de poste rénové ?*

s'est réjoui Gérard VAUCLIN. La poste investit à Villers, c'est une reconnaissance de la bonne marche de notre économie, ainsi les Villersois trouveront les services qu'ils attendent, mais je regrette qu'au moment où la ville se développe, on supprime le poste de chef d'établissement. Une ville sans la poste n'est plus une ville.

Pratique - Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h
- Le samedi : 8h30 à 12h

Catherine GARNIER-AMOUROUX, directrice de la Poste du Calvados, et Gérard VAUCLIN, maire, ont inauguré la nouvelle poste.



Renforcement de la distribution d'eau potable

Depuis très longtemps, les Villersois habitant les hauts de la commune attendaient, surtout en période estivale, une alimentation normale en eau potable en débit et en pression. D'importants travaux avec la construction d'un réservoir de 500 m³ viennent d'être effectués à l'entrée de la déchetterie pour leur donner satisfaction dès à présent.

L'alimentation en eau potable est au cœur des projets de développement du Syndicat du Nord Pays d'Auge. Sous l'impulsion du Conseil Général, après

des situations tendues lors d'étés particulièrement secs, il a été identifié le besoin de s'unir pour répondre à ces besoins. Yves Deshayes, conseiller général, préside ce Syndicat créé en 2000. «*Nous sommes, aujourd'hui, en mesure de produire 10.000 m³ d'eau chaque jour à partir de nos installations situées dans la vallée de la Touques à Pierrefitte-en-Auge.*» Et de rappeler que ces installations sont constituées de cinq forages profonds, d'une station de pompage et de traitement, d'environ 80 km de canalisations cheminant cette eau vers Honfleur,

Cabourg, Dozulé et Saint-Philibert des Champs, de 2 réservoirs d'une capacité de 2.000 m³, l'un à Pierrefitte et l'autre à construire à Heuland et, enfin, 19 points de livraisons comme celui inauguré à Villers, soit près de 18 millions d'euros de travaux.

Les travaux de renforcement et de distribution d'eau potable sur la partie haute de Villers ont démarré au 1er semestre 2005 avec la pose des canalisations, la construction du réservoir puis les aménagements hydrauliques. «*Le montant de l'opération, subventionné par l'Agence de l'Eau et le conseil général, s'élève à 550.000 € HT*», a précisé Paul Mentré, président de Cœur Côte Fleurie.

Pour sa part, Gérard Vauclin s'est réjoui qu'enfin l'eau arrive dans des conditions normales aux robinets. «*Je suis très heureux pour mes administrés qu'ils aient une eau de bonne qualité en quantité et en pression. Ils avaient jusqu'alors du mal à admettre de ne pouvoir prendre une douche jusqu'à son terme.*»

Yves Deshayes, président du syndicat d'eau potable du Nord Pays d'Auge, Paul Mentré, président de Cœur Côte Fleurie, et Gérard Vauclin, maire.



Les gendarmes ont fêté leur patronne

La Sainte Geneviève est l'occasion, chaque année, d'une rencontre conviviale entre les gendarmes en activité et ceux qui sont en retraite. Le commandant DROULLE de la compagnie de Deauville profite de cette festivité pour dresser le bilan de l'année écoulée en présence du sous-préfet de Lisieux, Jean-Michel BRUNEAU et de nombreux élus.

Après une messe célébrée, en l'église Saint-Martin par le père DEBAILLEUL et l'aumônier de gendarmerie de la région Basse-Normandie, François POTTERIE, et rehaussée par la présence des cors de la Garde Républicaine, Gérard VAUCLIN a accueilli les participants dans la salle des fêtes.

«Nous sommes très attachés à la gendarmerie car elle participe très largement à la qualité de vie des habitants». L'année 2005 restera dans les annales de la compagnie car tous les feux sont au vert. «La délinquance sur le terrain est en recul avec une baisse très significative des crimes et délits commis. Elle est de l'ordre de moins 27% pour la délinquance générale et de moins 19% pour celle de la voie publique. Le taux de résolution des affaires ne cesse aussi de progresser, a commenté le commandant. C'est le résultat d'un engagement massif et permanent de chacune et chacun d'entre vous». La délinquance étant toujours à la recherche de la moindre faille, la gendarmerie continuera à s'adapter à l'évolution des textes, des matériels et à la multiplicité des missions.

Pour sa part, Jean-Michel BRUNEAU s'est attaché à rendre hommage aux gendarmes confrontés à des tâches parfois plus difficiles et plus complexes dans les domaines aussi variés que des polices administratives, militaires et judiciaires et a félicité Alain DROULLE pour les résultats obtenus. «Ce n'est pas le fruit du hasard mais d'une action régulière, constante et résolue. Vous pouvez être fiers et nous sommes satisfaits de ce contexte rassurant, mais il ne faut pas relâcher ses efforts».



Les cors de la Garde Républicaine ont assuré des moments très agréables.



Jean-Michel BRUNEAU, le sous-préfet de Lisieux a félicité Alain DROULLE pour les résultats obtenus par sa compagnie.



Gendarmes d'active ou retraités et élus étaient venus nombreux.

230 anciens au repas de la commune



Florence et Régis Suez

C'est dans une salle des fêtes copieusement remplie que s'est déroulé, dimanche 12 mars midi, le repas des Anciens âgés de plus de 70 ans, organisé par Patricia FORIN, adjointe aux services sociaux, et Monique BECEL, conseillère déléguée au 3^e âge. Les 230 places disponibles ont pu, cependant, accueillir tous les invités qui avaient souhaité participer à ces agapes particulièrement chaleureuses.

Gérard VAUCLIN, maire, après avoir souhaité la bienvenue à chacun des invités, a déclaré que la ville allait s'attacher à trouver une solution, dans les années à venir, pour recevoir ses invités dans de meilleures conditions. Les doyens de l'assistance, Augustine ORLEACH, 98 ans, et René GRANDJEAN, 88 ans, ont été particulièrement honorés avec des fleurs et des cadeaux.

Durant le repas, Régis SUEZ, l'artiste villerfois au perpétuel sourire et à la bonne humeur enthousiaste, et la chanteuse, Florence, ont apporté la note de gaieté pour que les festivités soient réussies.

Gérard VAUCLIN, maire, Patricia FORIN, adjointe, et Monique BECEL, conseillère déléguée, ont félicité les doyens de l'assemblée, Augustine ORLEACH, 98 ans, et René GRANDJEAN, 88 ans.









1856 - 2006

VILLERS SUR MER

En 2006, la station balnéaire fête ses 150 ans



En 1856, il y a 150 ans,
Villers devenait une station balnéaire.

La côte normande se révèle aux citadins

Au milieu du 19^e siècle, la mode des bains de mer déferle sur les plages normandes.

De toute la «Côte Fleurie» (appellation instaurée en 1903), Trouville est la plus ancienne des stations, «découverte» en 1825. S'ensuivent Beuzeval vers 1849-1850, Cabourg en 1853, Houlgate en 1854, Deauville en 1859. Le Villers balnéaire quant à lui a été «découvert» en 1856.

1856, création de la station

Félix Pigeory, architecte parisien, et Pierre Pitre Chevalier, rédacteur en chef du Figaro, tombent sous le charme de Villers et de sa plage lors d'un séjour et décident alors de fonder la station balnéaire.

En 1856, le 1^{er} Casino est inauguré en grande pompe, ainsi que l'Établissement de Bains. La même année, Charles Duprez construit l'Hôtel du Casino et le neveu du curé de l'époque, M. Lepareur, élève Brise de Mer.

Le développement de la station

Les grandes familles s'installent. Les Demachy, banquiers de Napoléon III, font construire le château San Carlo. De nombreux estivants et des personnalités des lettres, des arts et de la politique fréquentent cette plage aristocratique : la comtesse de Béarn, la cantatrice Marthe Chenal, des compositeurs tels qu'Alfred Bruneau et Charles Koechlin, des peintres (Paul Huet, Constant Troyant, Eugène Boudin), un peu plus tard l'académicien Louis Armand....

Le train au cœur du développement de la station

Le train arrive à Villers en 1882 et va contribuer à son essor. L'accès à la Côte Fleurie est désormais simplifié et beaucoup plus rapide. La vogue des bains de mer s'amplifie, les citadins arrivent en masse, les hôtels se multiplient, les belles villas s'élèvent dans les collines, les fêtes et les bals animent les lieux publics...



FÊTE DU 150^e ANNIVERSAIRE

Pour célébrer cet anniversaire, Villers organise un riche programme de manifestations culturelles ou festives.

Des moments inoubliables

■ 28 février

Villers s'affiche à la Gare St Lazare pendant 1 an

■ 8 avril

Inauguration de l'exposition de cartes postales anciennes géantes - Série 1 (du 8 avril au 7 juillet)

■ En mai

Inauguration de la reconstitution du 1^{er} casino sur la plage de Villers

■ 27-28 mai

Fête du 150^e anniversaire

■ 8 juillet

Inauguration de l'exposition de cartes postales anciennes géantes - Série 2 (du 8 juillet au 30 septembre)

■ 16 juillet

Pique nique géant au plan d'eau



Cycle de conférences du 150^e

Samedi 24 juin

«Napoléon III» par Pierre Milza

Samedi 29 juillet

«Découverte et pratique des bains de mer» par Yann Lebaillif

Samedi 12 août

«Le patrimoine architectural de Villers» par Carmen Popescu

Samedi 19 août

«L'affiche touristique de Roger Broders» par Benoît Millet

Samedi 16 septembre

«Architecture balnéaire à Villers-sur-Mer» par Yann Lebaillif

■ Salle du Cinéma du Casino à 18h - Entrée libre

Visites guidées du 150^e

Samedi 29 avril

«Les vitraux de l'église St Martin» avec le Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 28 mai

«L'architecture balnéaire de Villers» avec le Pays d'Art et d'Histoire

Mercredi 19 juillet

«Une journée dans le Bessin» par M. et Mme Lapierre

Dimanche 30 juillet

«Le Villers des origines» par Yann Lebaillif

Mercredi 9 août

«Une journée dans le Bessin» par M. et Mme Lapierre

Lundi 28 août

«L'architecture balnéaire de Villers» avec le Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 17 septembre

«A travers le Villers historique» par Yann Lebaillif

Bals musette du 150^e

Samedi 27 mai

Orchestre Trio Ortiz - Place du marché de 17h30 à 24h

Dimanche 25 juin

Orchestre Michel Dunat Trio - Amphithéâtre Perdrisot de 18h à 23h

Samedi 8 juillet

Orchestre Trio Ortiz - Place du marché de 17h à 23h

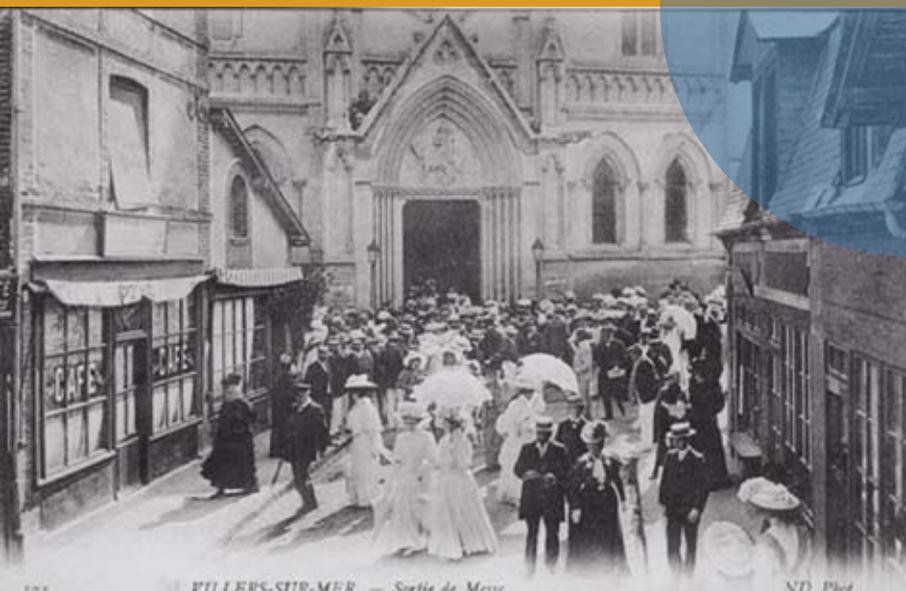
Samedi 5 août

Orchestre Michel Dunat Trio - Place du marché de 17h à 23h

Samedi 9 septembre

Orchestre Trio Ortiz - Amphithéâtre Perdrisot de 17h à 23h





Villers s'expose en plein air

Une exposition de cartes postales anciennes géantes*

Thème : «Villers à la Belle Epoque»

24 reproductions grand format de 1,20 x 0,80m exposées sur les digues centrale et est

- 1ère série du 8 avril au 7 juillet (digue est : fin mai)
- 2e série du 8 juillet au 30 septembre
- 3 géantes de 3,50 x 2m à découvrir dans le centre-ville

* Collection personnelle de Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer

Le 1er casino de Villers renaît sur la plage

De mai à août

Le 1er casino de Villers est inauguré en 1856. « Casino féerique » édifié au milieu d'un enclos de 200 mètres, dessiné en jardin anglais avec pelouses, fleurs vivaces, tamaris, ruisseau d'eau douce et cascade. Des grilles légères l'entourent. Ce jardin, en forme d'éventail, s'élargit jusqu'à la mer.

Le Bâtiment est un petit temple, pavillon de forme octogonale. Sur les plans, on appelle ce casino, le Polygone, situé à l'intersection de la route de Trouville et de la Rue du Ravin (Place Mermoz). La construction en est légère, fermée par des vitres, laissant découvrir tous les horizons. Des longues-vues permettent de suivre l'évolution des barques et des voiliers, tout en scrutant la mer et Le Havre.

Au casino, on trouve tous les jeux, billard, tir au pistolet, toupie hollandaise. On danse le jeudi et le dimanche, le Quadrille, la Valse que Monsieur Johann Strauss vient de faire découvrir, et la Polka.

Le 11 septembre 1885, il est détruit par une tempête et la grande marée emporte ce fragile et charmant édifice.

Un décor à l'image du premier casino sera installé sur la plage face au casino actuel, pendant près de 4 mois. Cette œuvre monumentale de 15m x 15m et de 6m de haut, a été dessinée par Eric Moulard, décorateur de cinéma, et sera entièrement réalisée par le groupe Tranchant (casino de Villers-sur-Mer).

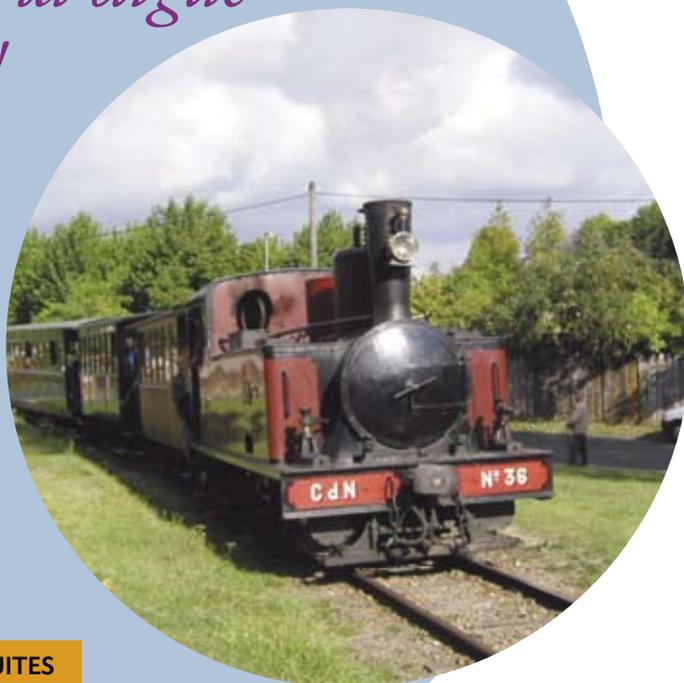


27-28 MAI

Un vrai train à vapeur sur la digue *Une véritable prouesse technique !*

Une locomotive à vapeur rouge de 1925, un wagon de 1895 (29 places assises et 4 sur la plate-forme), un wagon de 1913 (30 places assises et 30 debout) circuleront entre le Casino et la Place Mermoz sur 250 mètres de voies de chemin de fer installées spécialement pour l'occasion sur la digue.

En partenariat avec le Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires français M.T.V.S. basé à Butry-sur-Oise (95) et la société OFFROY (Travaux publics - voies ferrées) à Crouy-sur-Ourcq (77)



BALADES GRATUITES
à bord du train pendant
les 2 jours de fête

Voyage inaugural

■ Le 27 mai - de 10h à 11h30

Défilé des officiels à bord des tacots de la Belle Epoque de la place du 11 novembre jusqu'au Casino en passant par le centre-ville. Puis, voyage en train à vapeur du Casino à la place Mermoz, suivi d'un parcours en ville à pied en compagnie de la fanfare Belle Epoque « Le Grand Orchestre de Beauce ».



Verre d'amitié offert à la population

■ Le 27 mai - Sur la digue face au Casino de 10h30 à 13h

Promenades en automobiles d'époque

■ Le 27 mai - Départ devant le Casino

> Ouvert à tous - Gratuit

L'association Auto-Rétro de Lisieux sera présente avec une dizaine de véhicules de collection datant des années 1900 à 1930. Ils participeront au grand défilé officiel du matin et promèneront le public à travers Villers dans l'après-midi.



La calèche prestige «Belle Epoque»

■ Les 27 et 28 mai - Départ devant le Casino

> Ouvert à tous - Gratuit

FÊTE DU 150^e ANNIVERSAIRE

27-28 MAI

Revivez la Belle Époque le temps d'un week-end

Un Marché 1900

Stands gourmands et artisanaux, démonstration de vieux métiers

■ Les 27 et 28 > Place du Marché et rue piétonne



ramoneurs, crieur de journaux, marchand de ballons, cireur de souliers, nurse avec landau...

■ Les 27 et 28 > Centre-ville et digue promenade



Un Feu d'artifice spectaculaire

■ Le 27 mai > Sur la plage face au Casino à 22h30



Un limonaire 1900

Quatre automates musiciens frappent sur des clochettes, grosse caisse, cymbale, caisse claire. Entre les pauses, le public est invité à participer, à chanter, avec un petit orgue de barbarie.

■ Les 27 et 28 > Place du Marché

Un manège 1900

Du 25 au 28 > Place Fanneau (derrière le Casino) - Ticket payant

Des Scènes de rue Belle Époque

Les acteurs de la compagnie Stanislas et le groupe «Les figurants et les petits métiers» interpréteront les vieux métiers des rues : bouquetière,



Spectacles de danse avec la Fanfare Belle Époque

La troupe de «La Belle Époque» réalisera plusieurs danses anciennes : la polka de la gaîté parisienne, la polonaise à l'éventail, la fantaisie anglaise...

La troupe «Au Temps du Quadrille» en tenue d'époque «Second Empire» dansera sur des scottishes, des mazurkas, des valse et des quadrilles (le 27 mai).

Les 27 et 28 > Centre-ville

Des Concerts festifs «New Orleans» avec les Feeling Stompers

■ Les 27 et 28 > Centre-ville

Une Guinguette avec le Trio Ortiz

■ Le 27 mai > Place du Marché

Un dîner spectacle «French Cancan» au Casino

■ Le 27 mai > Salle panoramique du Casino (réservations au Casino)

Fête des enfants à l'ancienne

(kermesse de l'école)

Chamboule tout, jeu du palet, enveloppes surprises (sur la place du marché), pêche aux canards, jeu de la roue, quilles, jeu des anneaux, panier garni, stands gourmands...

■ Le 27 mai > au Jardin public



Cinq conférences pour découvrir et mettre en perspective l'histoire de la station

«Napoléon III» par Pierre Milza

Agrégé d'histoire, docteur es lettres, professeur émérite des universités à l'Institut d'études politiques de Paris, auteur d'une biographie de Napoléon III.

Napoléon III, neveu de Napoléon 1^{er}, a donné une impulsion décisive à la modernisation de la France en développant notamment le réseau ferroviaire qui a permis - entre autres conséquences positives - l'essor du tourisme intérieur et la naissance des stations balnéaires de la côte normande. Il a surtout réalisé une oeuvre économique considérable et posé les bases d'une politique sociale jusqu'alors négligée, légalisant le droit de grève et de coalition ouvrière.

■ Samedi 24 juin

«Découverte et pratique des bains de mer»

par Yann Lebaillif

Villersois d'origine, Yann Lebaillif est enseignant et sociétaire des «Normands de Paris».

Il a créé et guidé de nombreux circuits architecturaux à Villers-sur-Mer. La création d'une station balnéaire comme Villers-sur-Mer est intimement liée à la vogue des bains de mer. On découvrira ainsi l'aventure des pionniers qui oseront affronter le rivage et, peu à peu, l'organiser, le domestiquer et développer des moeurs et coutumes bien particulières.

■ Samedi 29 juillet

«Le patrimoine architectural de Villers depuis sa création jusqu'aux années 50»

par Carmen Popescu

Historienne de l'art, docteur en histoire de l'architecture, chercheur associé au laboratoire André Chastel, elle a réalisé l'inventaire architectural de Villers qu'elle va nous exposer en images.

■ Samedi 12 août

«L'affiche touristique de Roger Broders»

par Benoît Millet

Benoît Millet, Designer, est passionné de la période « Art Déco». En redécouvrant l'oeuvre de Roger Broders, il nous initie à l'art de ces créateurs, capables de nous faire voyager et rêver à travers leurs images.

Roger Broders (1883-1953) est l'auteur de la célèbre affiche de Villers exposée à l'Office de Tourisme. Affichiste prolifique et talentueux, il s'est imposé comme l'un des plus grands spécialistes de la publicité des stations touristiques.

■ Samedi 19 août

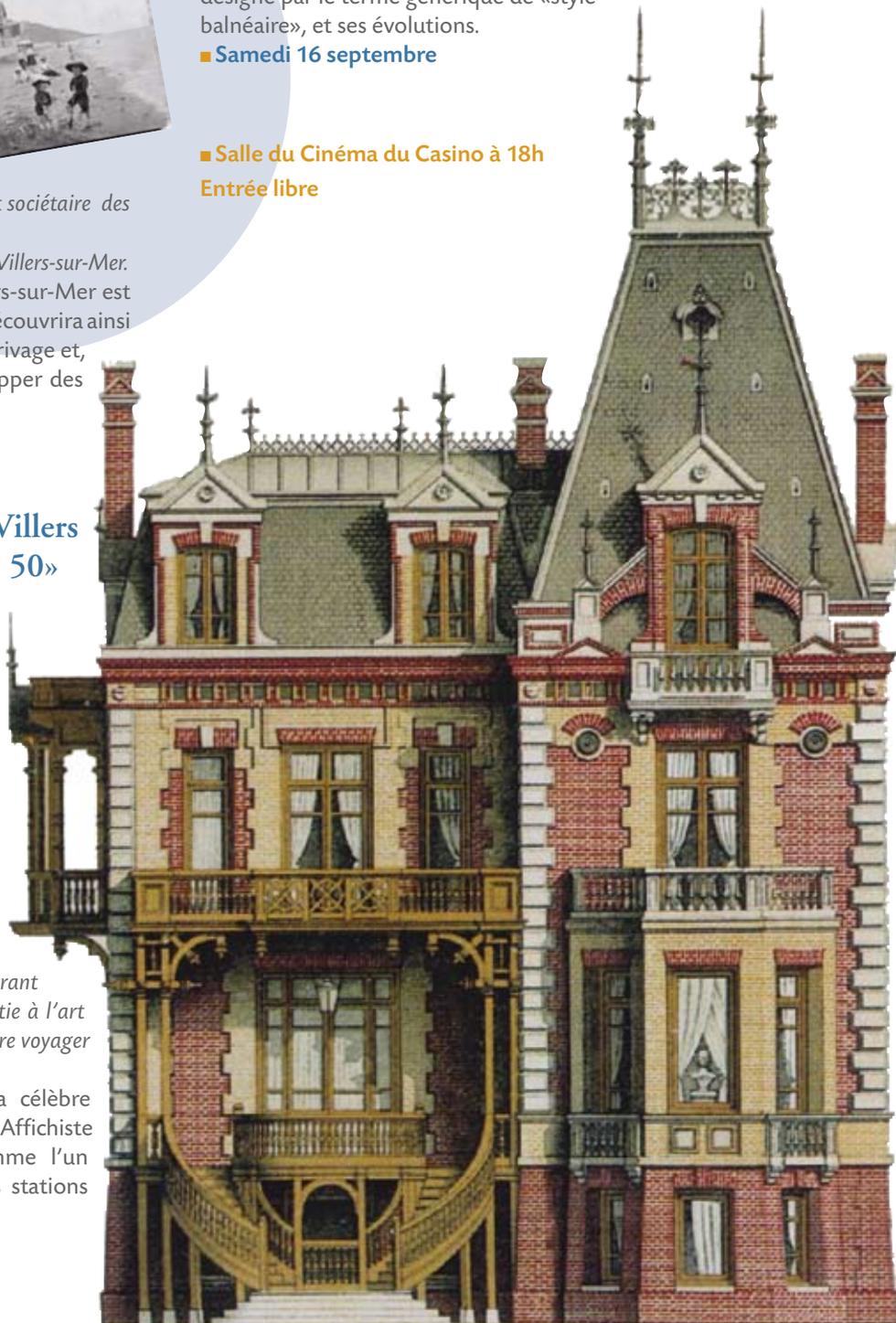
«Architecture balnéaire à Villers-sur-Mer»

par Yann Lebaillif

Cette conférence nous mènera des premières demeures des fondateurs, solides et quelque peu sévères constructions de briques, aux «villas» et «chalets» qui vont leur succéder, édifices de style classique, renaissance ou gothique. On pourra ainsi déterminer quels éléments ont présidé tant à l'organisation du paysage villersois qu'aux choix esthétiques, fonctionnels et architecturaux. Ainsi nous découvrirons cette tendance de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, que l'on désigne par le terme générique de «style balnéaire», et ses évolutions.

■ Samedi 16 septembre

■ Salle du Cinéma du Casino à 18h
Entrée libre





Cinq visites guidées pour découvrir l'histoire architecturale de la station depuis ses origines

«Les vitraux de l'église St Martin»

par une conférencière du Pays d'Art et d'Histoire
Pour les enfants > Atelier vitrail
> **Samedi 29 avril à 14h30**
5 € adultes - 2,50 € de 12 à 18 ans



«L'architecture balnéaire de Villers-sur-Mer»

par une conférencière du Pays d'Art et d'Histoire
> **Dimanche 28 mai de 14h30 à 16h - Gratuit**

«Le Villers des origines»

par Yann Lebaillif
> **Dimanche 30 juillet de 10h à 12h - Gratuit**

«L'architecture balnéaire de Villers-sur-Mer»

par une conférencière du Pays d'Art et d'Histoire
> **Lundi 28 août à 15h**
5 € adultes - 2,50 € de 12 à 18 ans

«À travers le Villers historique»

par Yann Lebaillif
> **Dimanche 17 septembre de 14h30 à 16h30 - Gratuit**



Cinq rendez-vous festifs pour guincher comme autrefois

- **Samedi 27 mai > Orchestre Trio Ortiz**
Place du marché de 17h30 à 24h
- **Dimanche 25 juin > Orchestre Michel Dunat Trio**
Amphithéâtre Perdrisot de 18h à 23h
- **Samedi 8 juillet > Orchestre Trio Ortiz**
Pot d'amitié offert aux estivants, marché, jeux en bois
Place du marché de 17h à 23h
- **Samedi 5 août > Orchestre Michel Dunat Trio**
Pot d'amitié offert aux estivants, marché, jeux en bois
Place du marché de 17h à 23h
- **Samedi 9 septembre > Orchestre Trio Ortiz**
Amphithéâtre Perdrisot de 17h à 23h

LES BALS MUSETTE DU 150^e



Pique nique géant du 150^e **DIMANCHE 16 JUILLET**

Un événement collectif ouvert à tous pour se réunir autour d'une nappe à carreaux, converser, échanger, en toute simplicité et convivialité.

- Pot d'amitié à 11h30
- Déjeuner sur l'herbe
- Envols de montgolfières
- Stands gourmands
- Promenades à dos d'âne

■ Au plan d'eau (marais) entre 11h à 17h

Chacun apporte son pique-nique

Sont gratuits : le pot d'amitié, les envols de montgolfières

Sont payants : les promenades à dos d'âne, les stands gourmands



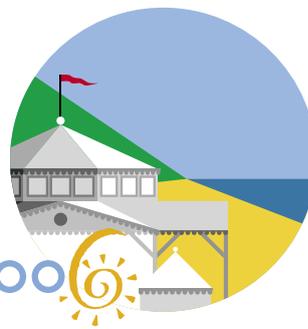
C'est la fête de tous les Villersois

Si vous voulez participer, les 27 et 28 mai, venez assister au défilé en costume 1900. Les personnes intéressées et n'ayant pas une tenue d'époque peuvent réserver un costume ou une robe pour la fête des 150 ans de Villers.

Si vous désirez voir les modèles et faire des essayages, vous pouvez prendre rendez-vous avec :

«Le Petit Atelier à Sallenelles» - Dominique Duvivier, 5 rue Léopold Trébutien, 14121 Sallenelles : 02 31 34 81 06 - 06 73 47 33 18 (ouvert le samedi et le lundi de 10h30 à 18h)

- Location d'un costume 1900 : 25 €
- Caution : 25 € (rendue au retour du costume)



1856 - 2006

VILLERS SUR MER

150 ans, ça se fête

À la découverte de la fabrication du pain

Dans le cadre de l'information des métiers de l'artisanat, les élèves de la classe de CM1 de Marie-Claude LETOREL se sont rendus à La Rose des Sables pour s'informer sur la fabrication du pain, de la farine jusqu'à la cuisson.

Pour que chaque enfant comprenne les gestes nécessaires, Patrick JAMET, le boulanger, leur avait remis un pâton qu'ils ont mis en forme de baguette. Avec quelques gestes parfois maladroits, ils ont imité le boulanger qui a placé, ensuite, la pâte façonnée dans le four. *«J'aime faire partager mon savoir, dit-il, et ma plus grande récompense, c'est d'avoir donné à deux enfants l'envie d'être boulanger».*

Tous sont repartis en classe avec une baguette dorée, croustillante et toute chaude, celle qu'ils avaient confectionnée. Un bonheur pouvait en cacher un autre.

Patrick JAMET a expliqué la fabrication du pain aux enfants qui ont mis, eux aussi, la main à la pâte.



42 écoliers en classe de neige

Les 42 enfants des classes de CM1 de Marie-Claude LETOREL et de CM1-CM2 de Gaëlle LEPIC sont partis à Sollières, en Savoie pour un séjour de 13 jours en classe de neige.

Pour ce départ, une inhabituelle anima-



tion régnait dans les locaux du groupe scolaire. Les parents donnaient leurs dernières recommandations tandis que les enfants tentaient de rejoindre leurs camarades déjà prêts pour monter dans le car qui allait les mener vers les Alpes. Pendant leur séjour, les petits Villersois ont pratiqué, pour la plupart, une nouvelle activité sportive, le ski, et participé à diverses activités pédagogiques. *«Nous avons parlé à un berger, visité une fromagerie et le parc de la Vanoise ainsi qu'un musée. Des sorties en raquettes et en traîneau ont été également programmées»,* ajoute Marie-Claude Letorel.

Le séjour d'un coût de 761 € par enfant est financé par la commune à hauteur de 40%, à cela s'ajoute la participation du Conseil Général pour 61 € et des parents pour 210 €. Le complément est versé par l'Amicale de l'école.

Partis à 21h, les enfants et leurs accompagnateurs sont arrivés le lundi matin pour prendre possession de leurs nouveaux locaux après avoir effectué un bon voyage.

Les 42 petits Villersois sont prêts à partir vers les champs de neige des Alpes de Savoie.

53 adhérents aux médaillés militaires

Les médaillés militaires de la 219^e section de Trouville-Deauville et alentours ont tenu leur assemblée générale à Villers, salle Bagot, en présence du maire de la commune, Gérard VAUCLIN.

Après avoir fait tenir une minute de silence à la mémoire des disparus de la section, Jean-Louis HAREL, président, s'est réjoui d'accueillir un nouveau membre en la personne de l'adjudant-chef GARDIN et d'un médaillé venant de Honfleur. Jean SIMON a dressé le bilan de l'activité pour 2005. La section a été présente tout au long de l'année dans les manifestations patriotiques dans les communes du canton et hors canton mais aussi aux fêtes de la mer de Trouville et Villerville, ce qui représente 20 déplacements. La situation financière suit son cours normal et présente un actif de 730 €.

Suite à de nombreux départs, la section de Honfleur qui ne comptait plus que 8

adhérents s'est trouvée réduite à 3 puis 2 personnes. «On ne pouvait plus continuer comme ça, déclare l'un des derniers adhérents de Honfleur. Suite à ma de-

mande, le siège parisien a prononcé la dissolution de la section et mon inscription à celle de Trouville».

Les médaillés militaires ont tenu leur assemblée générale.



Les anciens combattants attachés à la liberté

Réunis en assemblée générale sous la présidence de Michel VANCOILLE, les anciens combattants ont dressé le bilan de leurs activités en présence de Gérard VAUCLIN, maire, et de Maurice PAGE, représentant de Michel BENARD, président départemental.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire d'Arthur BORDEAUX, ancien combattant 39-45, décédé en 2006, Michel VANCOILLE s'est réjoui de l'attachement des anciens combattants à leur association, marquée par les nombreux présents et a salué leur doyen, Henri ROSSO, âgé de 97 ans. Jacques BONNET, vice-président, dans son rapport moral regrette l'incivilité croissante et inquiétante. «Les valeurs de notre société sont malmenées. Peut-être en fait-on trop de publicité ? Notre participation aux cérémonies perpétue notre devoir de mémoire. C'est aussi une façon de démontrer notre attachement aux valeurs de notre société et à la liberté». Le Huit Mai reste le moment fort de l'activité de la section avec la réception des vétérans de la British Legion de Wickham. 18 juin, libération de Villers,

le 23 août, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie sont les autres dates auxquelles les anciens combattants se retrouvent autour du monument aux morts. A l'occasion du 11 Novembre, une délégation villoise est reçue avec tous les honneurs à Wickham.

Lors d'une cérémonie commémorative, un nouveau drapeau sera inauguré et le président est à la recherche d'un porteur-adjoint pour seconder René BRIZE.

Aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée lors des élections, le bureau sortant a été réélu dans sa totalité.

Gérard VAUCLIN a remercié le président et les bénévoles qui participent aux cérémonies. «Nous avons beaucoup de reconnaissance pour vous». Michel VANCOILLE a déclaré que tous les membres du bureau étaient à l'écoute et toujours prêts à porter assistance à chacun des anciens combattants qui en manifesteraient le souhait.

Les anciens combattants à l'écoute de leur président, Michel VANCOILLE.



Après ce long, froid et neigeux hiver, la vie reprend sur notre région, le soleil réapparaît et donne toute sa lumière et ses multiples bienfaits. Notre association reprend de plus belle toutes ses activités et notamment ses sorties.

Le conseil d'administration vous propose pour la prochaine période printanière une visite de Port 2000 au Havre, en avril. Ce nouveau port s'éveille et a des projets immenses. Ce même mois, une sortie dans un restaurant de notre région.

En mai, nous nous déplacerons à Caen pour écouter un concert de la Fraternelle, en fin de mois, nous programmons une visite au Bec Hellouin et la visite du Château d'Harcourt.

Pour juin, une grande sortie dans la région parisienne avec la visite de la Manufacture de Sèvres et du Château de la

Malmaison, une visite de Falaise clôturera ce programme de sorties.

Nous nous réunirons le 28 juin pour fêter ensemble la fin de notre année active avant les vacances.

En août, du 5 au 15 inclus, notre exposition à la Mairie Annexe reflètera le résultat des travaux de nos ateliers. Nous vous attendons nombreux. Des matinées et des nocturnes ont été prévues. Nous avons ouvert en avril un nouvel atelier de peinture jeunes à partir de 13 ans, il se tient tous les mercredis de 14h à 17h au premier étage de la Mairie Annexe.

En 2007, nous fêterons nos vingt ans, nous lèverons nos verres dans la joie et dans l'exaltation en souhaitant longue vie à notre association.

Au plaisir de vous accueillir



André CASNA s'est félicité du dynamisme de Villers Accueil.

124 membres de Villers Accueil ont assisté à l'assemblée générale de leur association.



Le dynamisme de Villers Accueil

Les ateliers de travail manuel et de loisir de Villers Accueil attirent de nombreux participants tout au long de l'année. André CASNA, président, a démontré, au cours de l'assemblée générale de l'association qui revendique 232 adhérents, tout le dynamisme des animateurs bénévoles qui prodiguent des activités variées et intéressantes à de nombreux participants. «*Dans notre dénomination sociale, nous avons le mot «accueil»*», a souligné André CASNA. «*Nous sommes là pour nous aider mutuellement*». Ces échanges de savoir-faire s'effectuent à l'intérieur d'ateliers qui fonctionnent à merveille. «*Nous sommes parfois à la limite de la saturation, mais quel plaisir de vivre cela ! Et dans quelque temps, on pourra disposer de la maison des associations*». L'an passé, la création de nouvelles activités, perles, cuisine, lecture et tricot, avait été envisagée. Elles n'ont pu aboutir, soit par défection des responsables, soit par manque de participants. «*Les dossiers restent toujours ouverts*».

Cette année, un atelier Peinture est en voie de formation avec Fernand BARGAS ; la reliure devrait se développer avec les propositions de Marie-Claude PERINO. «*Un atelier astrologie vient de prendre son essor, un autre de scrapbooking, mise en valeur des photos, est en voie de formation*», annonce le président. Outre ces activités, Villers Accueil propose des sorties culturelles, des balades, des visites de musées ou tout simplement des rencontres dans un bon restaurant. Elles connaissent elles aussi une très bonne fréquentation. Villers Accueil s'implique également dans le domaine humanitaire en organisant, chaque année, une manifestation à l'occasion du Téléthon. «*Le principe est reconduit pour l'année 2006 avec la participation des ateliers broderie et patchwork ainsi que celui de peinture qui confectionnera des cartes postales*».

150 ans ou 150 millions d'années

Quel âge faut-il retenir pour l'histoire géologique et paléontologique des Vaches Noires : 150 ans, date à laquelle les premiers touristes ont sans doute ramassé avec curiosité ces étranges coquillages pétrifiés qui parsemaient le pied des falaises ou 150 millions d'années, date où se sont accumulés les sédiments calloviens emprisonnant coquillages et ossements qui font la joie des paléontologues d'aujourd'hui ?

En réalité avant les sédiments calloviens s'étaient déjà accumulés d'autres sédiments invisibles aux Vaches Noires mais qui apparaissent un peu plus à l'ouest, par exemple ceux du Bathonien qui nous livrent aujourd'hui entre Lion et Luc-sur-mer une riche faune fossile d'oursins, de brachiopodes et d'éponges. En réalité également les fossiles de nos falaises avaient déjà suscité l'intérêt des savants de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, comme l'abbé Dicquemare, et figuraient certainement en bonne place dans maints « cabinets de curiosités », éléments alors indispensables de la vie de tout homme cultivé.

Jeune de ses vingt-sept printemps, l'association paléontologique de Villers se doit d'être respectueuse tant de ceux qui, longtemps avant nous, se sont interrogés sur la signification de ces restes végétaux et animaux que l'on croyait de moins en moins d'avoir été des victimes du déluge, que précisément de ces traces d'une vie très ancienne qu'une étude minutieuse permet progressivement de reconstituer lorsque leur récolte a été faite avec un minimum de précautions.

Comme les années précédentes, l'association propose donc aux Villersois et aux visiteurs un programme diversifié permettant de découvrir ou mieux connaître ce que nous apprennent les fossiles sur ce qu'a été la Vie depuis son apparition, il y a 3.5 milliard d'années.

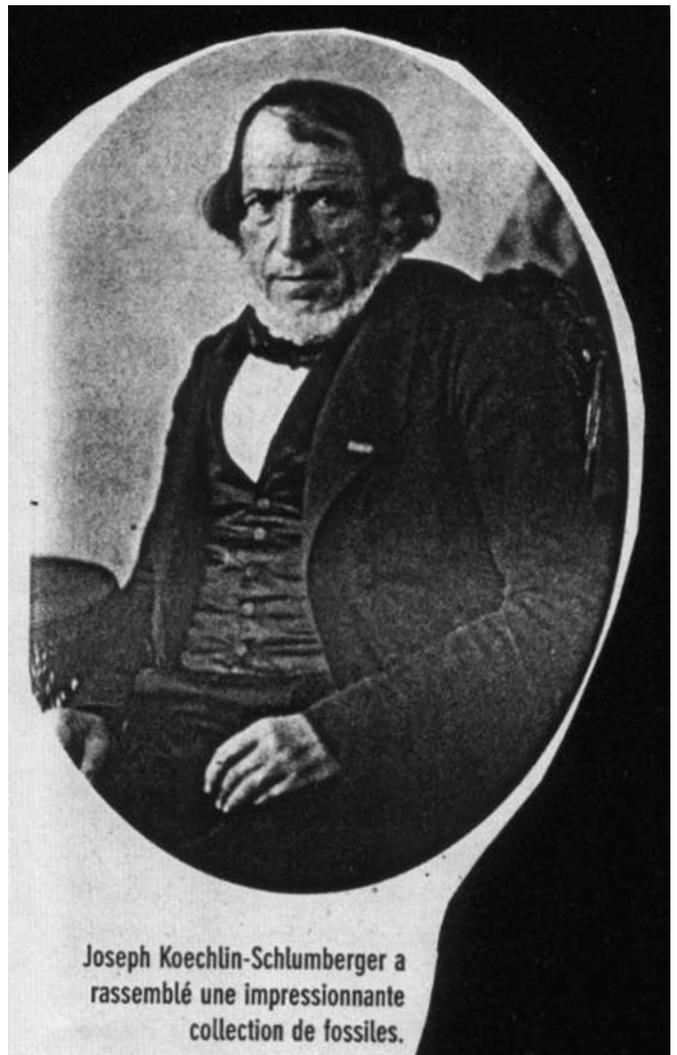
Chaque deuxième samedi du mois (donc les 13.05, 10.06, 08.07, 12.08, ...) des « séances de détermination » permettent l'identification des trouvailles, suivie de la présentation d'un thème particulier comme le callovien de Dozulé le 13 mai, le Paradis le 10 juin, la conquête de la terre par les batraciens le 8 juillet.

Des visites organisées permettent de découvrir d'intéressants sites géologiques ou des collections particulières : ainsi la perte de l'Iton et une remarquable collection du tertiaire de l'île de France, le 21 mai.

Les conférences de l'année seront consacrées à l'anthropologie et à la paléontologie humaine : paléontologie de la naissance le 15 avril, déformations crâniennes rituelles le 22 juillet.

Du 1er juillet au 8 août, une exposition présentera un résumé de 150 ans de recherches paléontologiques aux Vaches Noires.

Enfin, l'Echo des Falaises, le bulletin annuel de l'association, à paraître au début de l'été, accueillera des contributions de plusieurs scientifiques appartenant à des universités ou à des musées étrangers et qui se sont intéressés à divers aspects des recherches paléontologiques en Normandie. C'est ainsi que après sa lecture vous ne devriez plus rien ignorer des pathologies dont souffraient nos ammonites locales il y a 150 millions d'années.



Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

Nous y voilà : Villers va commémorer son cent cinquantième anniversaire !

Que de chemin parcouru... notre ville a bien passé toutes ces années en se développant mais en demeurant à taille humaine : une ville où il fait bon vivre et qui a gardé son cachet.

Evidemment chaque époque a laissé son empreinte : Villers s'est étendue, de nouveaux quartiers ont vu le jour, mais finalement, en général, dans une véritable harmonie ...

Du Syndicat des Propriétaires - créé à l'origine pour fédérer les propriétaires qui avaient acquis leurs lots ou leurs habitations auprès des créateurs de la station depuis les années 1850 - et qui en réalité s'occupait de l'animation de cette nouvelle station, jusqu'à notre actuelle association qui fête cette année ses vingt cinq ans, les «propriétaires» ont créé entre eux plusieurs structures qui se sont succédé les unes aux autres.

C'est qu'ils ont toujours éprouvé le besoin de s'unir et de se rencontrer pour

partager leur attachement à ce site qu'ils avaient choisi pour y établir leur résidence secondaire et parfois même et de plus en plus souvent, pour s'y fixer à titre définitif.

Parallèlement la Municipalité s'est occupée de plus en plus de choses, après le Syndicat d'Initiative, l'Office du Tourisme a été créé, de très nombreuses associations ont vu le jour qui coexistent aujourd'hui à Villers pour offrir à chacun la possibilité d'agir en commun dans tous les domaines.

Il reste notre association qui se porte bien et qui demeure présente, fidèle, agissante quand il le faut, pour veiller «au grain» comme on dit : pour veiller à la sauvegarde du site, pour défendre les intérêts collectifs de ses membres mais aussi au besoin, aux intérêts de chacun.

Dans sa structure actuelle, elle demeure fidèle au poste depuis vingt cinq ans.

Durant les années à venir, l'Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer (A.P.V) continuera plus que jamais de

rester l'interlocuteur principal entre les Propriétaires, la Municipalité et l'ensemble des services publics, qu'ils soient locaux ou régionaux.

Elle compte sur vous comme vous pouvez compter sur elle : Si vous n'êtes pas encore membre de l'A.P.V, venez l'aider à renforcer son efficacité et élargir son champ d'action en adhérant, pour cela adressez-vous à son Secrétariat Général :

Téléphone : 02.31.88.01.76
Adresse : BP 43 - 14640 Villers-sur-Mer
e-mail : villers14_apv@yahoo.fr

N'oubliez pas non plus de noter que l'assemblée générale de l'association se tiendra le 5 août 2006 à 9 heures 30 dans la salle panoramique du Casino.

En attendant, souhaitons nous bonne fête ! Et vive les cent cinquante ans de notre station !

Les nouvelles de Villers

Parution d'un site Internet personnel axé sur les livres relatifs à l'histoire de la station balnéaire.

Concernant chaque ouvrage, sept rubriques comportant un résumé avec des extraits de texte et de photographies sont proposés au visiteur.

Une suite de liens concernant les thèmes abordés dans «Zone côtière Interdite» permettent au consultant de basculer sur ces derniers afin d'obtenir des compléments d'information relatifs à la période de l'occupation sur les thèmes suivants : Brigade Piron, Paras de Saint-Vaast, mur de l'Atlantique, René FRAPPIER, mont Canisy.

L'un de ces liens nommé Villers-sur-mer, dirige immédiatement le lecteur vers le site officiel de la ville afin d'obtenir tous renseignements utiles concernant la station.

L'adresse de ce site est la suivante : <http://histoiredevillers.site.voila.fr/>

Bienvenue sur le site de l'Histoire de Villers-sur-mer

Nous vous proposons de faire un voyage dans le passé de Villers-sur-mer en parcourant trois livres parus depuis 2003: "Villers-sur-mer au fil des Siècles". "Zone côtière Interdite". "Images parallèles" !

- Villers au fil...
- Villers suite 1
- Villers suite 2
- Zone Interdite
- Zone suite
- Liens à consulter
- Images par...

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Fondée par Frédéric Ozanam

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Villers-sur-mer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle œuvre au profit des familles démunies.

Sauf l'été, elle distribue des colis alimentaires un vendredi sur deux de 11h à 12h30 à la salle Saint-Martin située au dessus du garage du presbytère.

Si vous connaissez des cas de person-

nes, quelque soit leur âge, qui souffrent de la solitude, qui aimeraient rencontrer quelqu'un pour bavarder, faire une promenade, une course faites-le nous savoir à l'un des numéros suivants :

02 31 87 46 40 - 02 31 87 05 31

02 31 81 91 21

et l'un de nos membres (surtout des dames) se fera un plaisir de prendre contact.

COMITÉ DE JUMELAGE

Maurice Gozlan, nouveau président du comité de jumelage

Maurice GOZLAN a été élu à la présidence du CJEV lors de l'assemblée générale, suite à la décision d'Estelle FORIN de ne pas se représenter. L'activité de l'année 2005 se résume principalement par le voyage des Villersois à Wikham lors du week-end du 1er mai dernier. A cela s'ajoute la visite des élèves du CM2 du groupe scolaire en Angleterre en juin et la réception de 20 Allemands de Boffzen venus camper au stade en août. «*Une année, en somme, assez calme sur le plan des échanges*» a résumé Estelle FORIN, tout en regrettant que le bénévolat ne fasse plus recette. Après le rapport financier qui fait apparaître des finances très saines, les élections ont porté au conseil d'administration trois nouveaux membres : Michèle GAUTRIN, Eugène LEPLOMB et Laëtitia LOIR.

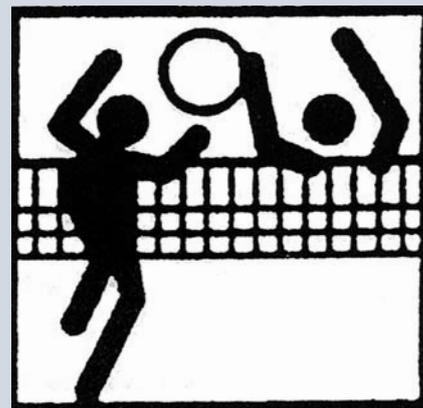
Les cours d'Anglais ont repris avec un

nouveau professeur, Laurence LABBEY. Ils ont lieu, chaque lundi soir, et s'adressent aux débutants, mais aussi à ceux qui souhaitent se perfectionner.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la station, lors du week-end de l'Ascension, les 27 et 28 mai, Gérard VAUCLIN a invité les personnalités des deux villes jumelées à participer aux festivités.

Le nouveau président, Maurice GOZLAN a souhaité entrer en contact avec les associations culturelles et sportives ainsi qu'avec les écoles. «*Sans eux, le comité ne sera pas aussi efficace qu'il le souhaite. Le jumelage est une des facettes de la ville comme l'est l'office de tourisme. Nous allons, dès maintenant constituer le comité, élaborer un programme, se concerter avec les associations. Le train marche bien, nous allons tacher de l'accélérer*».

Estelle Forin a passé le témoin à Maurice Gozlan.



VOLLEY-BALL

La saison 2006 se présente sous les meilleurs auspices.

Début juillet de nouveau Villers est à l'honneur pour la dernière étape du Beach Tour 14. Cette épreuve regroupera cette année 8 étapes à partir du mois de mai.

Courant juillet un tournoi sur le thème des 150 ans fêtera l'anniversaire de la station (la formule est en cours d'élaboration).

Enfin la saison s'achèvera par le traditionnel tournoi de clôture parrainé par l'amicale des Internationaux de volley-ball pour la 3^{ème} année consécutive.

A signaler sous l'égide de la Municipalité et de Franck LEBAILLIF la matérialisation des 2 terrains de Beach-volley en face du Casino. Espace ouvert à tous et qui permettra plus facilement la pratique du beach-volley.

TOURNOIS VOLLEY BALL

JUILLET

- Samedi 8 et dimanche 9 : Etape finale Beach Tour 14 à partir de 9 h
- Dimanche 16 : Tournoi Robin
- Samedi 22 : Tournoi : 150 ans de Volley Ball à Villers-sur-Mer

AOÛT

- Samedi 12 : Tournoi du Moniteur
- Samedi 19 : Tournoi Calda

SEPTEMBRE

- Samedi 9 : Tournoi de clôture, parrainé par l'Amicale des Internationaux français de Volley-Ball

ASVBB

La compétition continue malgré les intempéries de cet hiver

Chez les seniors, la première fait un bon parcours et peut espérer jouer les trouble fêtes pour la fin du championnat, la réserve, quant à elle, enchaîne les matchs pour tenter de se maintenir et les vétérans évoluent toujours dans une très bonne ambiance

Chez les jeunes, les résultats des championnats «automne» :

Les 15 ans terminent 4^e, les treize ans 6^e, les benjamins (11 ans) 4^e et les poussins sont actuellement 8^e de leur groupe.

Pendant les vacances de Noël, Franck LEBAILLIF a organisé un stage de trois

jours pour les benjamins dans un très bon esprit puis en février pour les 13 et 15 ans et à Pâques les poussins et une partie des débutants pourront aussi en bénéficier. Nous remercions, Monsieur VIGNET, adjoint au Maire de Blonville, qui a participé à l'achat de coupe vent, pour toute l'école de Foot.

Agenda :

- Un tournoi jeune sera organisé le dimanche 7 mai 2006
- L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 16 juin 2006 à partir de 20h30, à la salle Bagot

Alors surtout, n'hésitez pas à venir nous voir pour encourager nos équipes, et «Vive le foot ! »



RAID NATURE LONGITUDE ZERO

Nouvelle saison pour les «raideurs» de www.raidlongitudezero.com

Quatre membres de notre association ont démarré la saison 2006 par un gros morceau. Le week-end du 28 et 29 janvier, J.L. Laffers – A. Huet – F. Blot et M. Lainé, ont parcouru 65 km de course d'orientation nocturne autour du Trait (76) pour collecter toutes les balises et terminer l'Hivernale du Raid Normand à la 15^e place. Belle balade, un peu fraîche et exigeant une bonne condition physique, qui a pleinement comblé toute l'équipe.

Le 12 février dernier, notre groupe a invité différents clubs à se joindre à un entraînement spécifique. Une vingtaine de «raideurs(euses)» ont découvert les chemins du coin (50 km VTT) et ont pu s'aguerrir pendant 2 h à la course d'orientation au bois du Breuil, une sortie de 6h qui a enchanté tous nos invités.

La saison est bien lancée. Si vous souhaitez nous rejoindre pour des entraînements ou pour participer à des raids, n'hésitez pas à consulter notre site et à nous contacter pour les entraînements.

RAID DES VACHES NOIRES

Le 2^e Raid des Vaches Noires se déroulera le dimanche 15 octobre de 6 h à 17 h. Il sera organisé par notre association et la Mairie. Il s'agit d'un raid multisports, c'est à dire une manifestation sportive regroupant plusieurs activités en complète autonomie, par deux.



Une nouvelle formule voit le jour cette année. L'épreuve se déroulera sur une journée mais pour ne pas limiter notre épreuve aux plus endurants, nous proposons deux parcours (2 classements).

Le RAID DECOUVERTE 55 km, pour enchaîner la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

Le RAID EXTREME 100 km, pour enchaîner plusieurs fois la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant ou vous joindre à nous comme organisateur de ce grand week-end sportif en contactant :

Association RAID NATURE LONGITUDE ZERO
21 rue Fanneau 14640 Villers sur Mer

Jean-Luc LAFFERS : 06 76 85 52 49 - Marc LAINE : 06 73 62 12 51
Site : www.raidlongitudezero.com

S P O R T

TENNIS CLUB

Quand tout renaît à l'espérance et que l'hiver fuit loin de nous
Sous le beau ciel de notre France, quand la nature reverdit
Que l'hirondelle est de retour, j'aime à revoir la Normandie
C'est le pays de mes amours !

Et pendant ce temps là, les courts en terre battue, après une bonne hibernation, reprennent couleurs et vous attendent pour vous détendre. J'espère que vous serez encore plus nombreux à les fouler dans la joie.

Les pelouses et les plantations hivernales et printanières ajouteront, par-ci, par-là, des taches de couleur, propres à la détente et à la promenade.

Tout le monde du tennis vous y attend et vous souhaite la bienvenue.

CERCLE NAUTIQUE DE VILLERS-SUR-MER

STAGES VACANCES DE PAQUES

CHAR A VOILE

Du 10 au 14 avril

10 avril 16h-18h
11 avril 16h30-18h30
12 avril 17h-19h
13 avril 17h45-19h45
14 avril 18h-20h

Du 17 au 21 avril

17 avril 8h-10h
18 avril 8h-10h
19 avril 8h30-10h30
20 avril 9h-11h
21 avril 10h-12h

Du 24 au 28 avril

24 avril 14h30-16h30
25 avril 15h30-17h30
26 avril 15h30-17h30-19h30
27 avril 16h30-18h30-20h30
28 avril 17h15-19h15-21h15

Du 1er au 5 mai

1er mai 8h-10h
2 mai 8h-10h
3 mai 9h-11h
4 mai 9h30-11h30
5 mai 10h30-12h30

VOILE

Du 10 au 14 avril de 10h à 13h.
Du 24 au 28 avril de 10h à 13h

Du 17 au 21 avril de 14h à 17h
Du 1er au 5 mai de 14h à 17h

Tarifs : Char à voile : 80 euros les 3 séances, 125 euros les 5 séances
Voile : 125 euros les 5 séances

Dans tous les cas se présenter 1/2 heure avant le début de la séance.
02-31-87-00-30



Fête des Crêpes

La fête des Crêpes a remporté un vif succès comme à son habitude. En nouveauté cette année, 1 stage de magie ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Le magicien Grégory DEL RIO et sa partenaire Peggy ont accueilli durant 3 jours une trentaine de participants. Les stagiaires ont appris quelques ficelles du métier et ont offert au public et à leur famille un beau spectacle, le dimanche, en clôture de la fête. Suite à cela, 600 crêpes offertes par les commerçants ont été distribuées aux nombreux gourmands.

Grégory DEL RIO, magicien professionnel, montre aux enfants quelques-unes de ses illusions.



Les coups de coeur de Nick

Première exposition, première émotion en présence du public. Une artiste villersoise, Nick, a exposé une vingtaine de toiles dans un salon du casino.

Nick dessine depuis l'âge de 9 ans et a trouvé dans la peinture un moyen d'exprimer un bien-être. «C'est une façon de faire disparaître mon stress tout en peignant mes coups de coeur, des portraits ou des paysages». Malgré leur handicap, Nick et son ami, Claude, ont créé, depuis l'an dernier, un dépôt-vente, au 45, boulevard Pitre-Chevallier. Ils ont, toutefois, un regret : celui de n'avoir pas pu pouvoir mettre sur pied un projet de création de meubles et d'objets décoratifs, faute de subvention d'un organisme aidant les personnes handicapées.

Les invités au vernissage de l'exposition ont été accueillis par la nouvelle directrice du casino, Christelle SIMON-LECOMTE. Elle dirigeait auparavant le casino de Saint-Pair-sur-Mer dans la Manche.

Christelle Simon-Lecomte, directrice du casino, à gauche, et Nick, l'artiste villersoise.



Villers-sur-Mer s'affiche à la gare Saint-Lazare.
Dans le cadre de la célébration des festivités du 150ème anniversaire de la station, l'Office de Tourisme a réservé à l'année un panneau déroulant grand format à la gare Saint-Lazare à Paris, afin d'y présenter les grandes dates qui émailleront cette année exceptionnelle.

Un bon moyen de retrouver la tradition touristique de la station qui a très longtemps communiqué par voie d'affichage.

Pour tous ceux qui voudraient le découvrir sur place, le panneau est situé juste au-dessus des voies grandes lignes.

La documentation 2006 est arrivée.
Pour répondre à l'allongement de la saison touristique, l'Office de Tourisme édite ses documents de plus en plus tôt. Vous trouverez donc déjà sur nos présentoirs :

- le guide hébergement-restaurants 2006 (hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, campings, locations saisonnières)
- le guide de séjour 2006, incluant un livret d'accueil, un carnet de découvertes, un guide d'activités et un annuaire de services
- le guide des animations 2006, toujours aussi coloré, avec un agenda encore plus complet
- le plan de la station
- le programme annuel des balades nature Villers Terre de Géologie

Un nouveau site Internet pour Villers.
Internet devient plus que jamais le media incontournable de l'économie touristique. Aussi l'Office de Tourisme cherche-t-il à offrir aux internautes un outil toujours plus attractif et performant. C'est pourquoi, le site Internet de Villers est largement repensé chaque année. La version 2006 du site est en ligne.

Le site 2006 est :

- encore plus clair avec une nouvelle arborescence
- encore plus dynamique avec une page d'accueil totalement repensée faisant une large part à l'actualité
- toujours plus attractif avec de nombreuses illustrations
- mis à jour en permanence

Vous y trouverez notamment toutes les dates des animations ainsi que les programmes de cinéma.

L'adresse est toujours la même : www.villers-sur-mer.fr

Locations saisonnières : priorité qualité

Le secteur touristique est de plus en plus concurrentiel et les clients deviennent de plus en plus exigeants. C'est pourquoi la qualité est devenue en quelques années un impératif pour tous les professionnels du secteur. Dans le domaine de la location saisonnière, c'est le label Clévacances, créé en 1996, qui s'est rapidement imposé comme la référence qualité numéro un.

Les meublés Clévacances répondent à des critères qualité particulièrement stricts. En fonction du niveau de confort, les meublés sont labellisés de une à cinq clés. Des contrôles réguliers sont effectués après la labellisation. L'objectif : assurer au client les stan-

dards auxquels il s'attend.

C'est pourquoi l'Office de Tourisme s'est engagé très tôt dans la promotion de ce label : le principe est simple, pour faire figurer son appartement ou sa villa dans le guide hébergement de Villers, il faut être préalablement labellisé Clévacances.

Comment faire ?

La première étape consiste à téléphoner au service Clévacances au Comité Départemental du Tourisme du Calvados afin de prendre rendez-vous pour une visite de labellisation. Attention, compte tenu de l'afflux des demandes, les délais d'attente sont relativement longs. Il est donc nécessaire de s'y prendre le plus tôt possible.

Une fois votre labellisation obtenue, vous figurerez au catalogue départemental Clévacances Calvados. Ce sont les informations de ce catalogue qui sont transmises directement par Clévacances à l'Office de Tourisme pour l'édition du guide hébergement de Villers et l'actualisation du site Internet www.villers-sur-mer.fr.

A noter, Clévacances n'est pas une centrale de réservation : si vous souhaitez confier un mandat pour louer votre meublé, il faut vous adresser à l'une des agences immobilières de la station, dont la liste complète vous sera fournie sur simple demande à l'Office de Tourisme.

Clévacances Calvados
Comité Départemental du Tourisme
8, rue Renoir
14054 – CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 27 90 30
Fax : 02 31 27 90 35
E-mail : cdt@cg14.fr



APPEL

Un ouvrage sur l'origine du nom de certaines rues de Villers-sur-Mer est en préparation. Toute personne en mesure de donner des renseignements à ce sujet peut contacter l'Office de Tourisme qui est chargé de collecter les précieuses informations : 02.31.87.01.18.

L'hippodrome de Deauville Clairefontaine

**Le 150° anniversaire
de la Ville de Villers,
c'est aussi sur l'hippodrome.**

Jeudi 20 juillet Grande soirée Nocturne 7 courses de Trot.

**Tarif : 3€
GRATUIT -18ans**

**Venez participer
à cette fête !**

Animations tout au long de la soirée avec les dinosaures de la Ville de Villers. Grande chasse au trésor.

Mais aussi : Baptêmes de poneys et d'ânes, Circuit Mini voitures MSA RENAULT, garderie gratuite et encadrée, barbe à Papa et Pop corn offerts...

Animations à partir de **16h00**
Début des opérations **19h30**

**Informations
02 31 14 69 00**

JOURS DE COURSES

Juillet : 5, 7, 9, 11, 16, 20, 23, 31 • Août : 4, 7, 11, 14, 16, 23, 24, 26, 28 • Octobre : 14, 21

Route de Clairefontaine • 14800 Tourgéville
<http://www.hippodrome-deauville-clairefontaine.com>

Les Hippodromes de Deauville.
on y court, on y revient !



**Prix du
150° anniversaire
de la Ville de Villers**

INVITATION

En découpant et présentant ce bulletin à l'entrée de l'hippodrome, vous entrez gratuitement sur l'hippodrome ce Jeudi 20 juillet.

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sumilé RECHARD - KATO, le 23 janvier 2006

Hiba HENNEQUET, le 21 février 2006

Tom DUVAL - MARTINAIS, le 21 février 2006

Décès

Madame Lucienne BAUDON, le 26 janvier 2006

Monsieur Jacques BLAVETTE, le 5 février 2006



Décès de Jacques Blavette

Président de l'UCIA depuis 2001, Jacques Blavette est décédé, le dimanche 5 février, à l'hôpital de Caen, à l'âge de 61 ans. Il était né à Bénouville, le 6 janvier 1945.

A son arrivée à Villers avec son épouse, Reine, et ses deux enfants, Frédérique et Philippe, en 1981, il prenait la succession de Pierre Marie, à La Renommée. Il avait rapidement développé son commerce de charcuterie en y ajoutant une partie traiteur et en s'installant sur les divers marchés de la région. Ses produits avaient acquis une grande renommée car, au fil des ans, de nombreuses récompenses obtenues dans les concours gastronomiques nationaux et régionaux avaient conforté leurs qualités.

Connu pour sa serviabilité et son amabilité, Jacques Blavette s'était attaché également à faire connaître les produits régionaux en étant vice-président de la confrérie des chevaliers du Pont-L'Évêque.

Gérard Vauclin, maire et la Lettre de Villers adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et à toute sa famille.

Jacques Blavette animait, comme président, l'UCIA depuis 2001.



FÊTE DE LA TULIPE

VILLERS SUR MER - 22 ET 23 AVRIL

PROGRAMME

- Gigantesque cueillette de tulipes en plein centre-ville
- Marché gastronomique et artisanal
- Concours des vitrines fleuries
- Exposition «Histoires de Tulipes» à l'Office de Tourisme
- Exposition «Les Fleurs au cœur de l'Art»

au 1er étage de la Mairie annexe, 8 rue Boulard, du 21 au 23 avril

Des animations festives et colorées

LES 22 ET 23 AVRIL :

- **Les BLUE LIONS** : une des meilleures fanfares hollandaises composée de 30 musiciens et colorguards.
10h30 devant la mairie - 11h30 place Jeanne d'Arc - 14h30 podium place du marché - 15h30 rue de l'armistice 16h30 devant la mairie - 17h30 podium place du marché - 18h30 rue Général de Gaulle (sauf le 23)
- **L'Ecole du Cirque du Havre** : jonglage, échasses, cracheur de feu, vélo acrobate, équilibre, trampoline...
Devant la Mairie (rue Général de Gaulle) entre 10h et 18h
- **Un peintre passe-partout** : peintre-maquilleur mobile, la palette de couleurs en main, l'artiste va au devant du public et peint les visages de ses doigts arcs-en-ciel.
En centre-ville de 14h à 18h le 22 avril et de 10h à 17h le 23 avril
- **Point couleur** : conseils de maquillages illustrés, pinceaux, palettes de couleurs.
Place du marché de 14h à 18h le 22 avril et de 10h à 17h le 23 avril

LE 22 AVRIL :

- **SPÉCIAL ISO® «La Villotte»** : Ensemble Arts et Traditions de Normandie. Démonstrations de cardage, de filage, de tressage de la paille, de vannerie et de dentelle aux fuseaux - Danses traditionnelles en costumes normands.
Place de la Fontaine (passage de la Forge) de 10h à 18h

LE 23 AVRIL :

- **SPÉCIAL ISO® «La Quadrille»** : Groupe folklorique normand composé de 35 danseurs et musiciens en costumes.
11h devant la mairie - 12h place Jeanne d'Arc - 15h podium place du marché - 16h rue de l'armistice 17h devant la mairie
18h podium place du marché
- **SPÉCIAL ISO® «L' Per' Gérard»** : L'accordéoniste du village
Place Jeanne d'Arc entre 10h et 18h



VILLERS SUR MER

FÊTE DE LA TULIPE

22 ET 23 AVRIL 2006



Design : Benoît Millet - Territoire Communication

Une animation organisée par :
L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION
DE VILLERS SUR MER
Renseignements : 02 31 87 01 18

1856 - 2006



VILLERS SUR MER

CASINO
DE VILLERS-SUR-MER
GROUPE TRANCHANT